



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

19/09/2024

AFFICHEE LE :

19/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 21

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

26/09/ 2024

L’an deux mil vingt quatre, le 25 septembre, à 20 h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Josiane MALLET À Hélène BURGAT, Mickaël MARIE À Serge RICCI, Laurence FILOCHE-GARNIER À Georgette BENOIST, Fabienne KACZMAREK À Axelle MORINEAU, Annick LECHANGEUR À Emmanuelle LEPETIT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L’ASSOCIATION TRIP NORMAND POUR LA RÉFECTION DE LA POCHE N°50 DE LA SMN

DELIBERATION N° **DELIB-2024-096**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Kévin LEBRET

L'association Trip Normand, héritière du comité d'entreprise de la SMN, s'attache à entretenir la mémoire ouvrière des activités de l'entreprise de sidérurgie du Plateau.

En 2014, l'association s'est mobilisée pour permettre l'implantation sur le Plateau (Av . des Hauts Fourneaux à Colombelles) de la poche n°50, symbole de la dernière coulée sortie de la SMN en 1993.

10 ans plus tard, à l'occasion du projet « Embrasement, la SMN d'hier à demain », l'association a souhaité apporter un rafraîchissement et une nouvelle peinture à la poche.

La ville de Mondeville souhaite contribuer à la préservation de ce patrimoine et il est donc proposé d'apporter une aide exceptionnelle de 500 euros à ce projet associatif.

Ainsi,

Après consultation de la Commission Sport, évènementiel, culture et lecture publique du 10 septembre 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le versement d'une aide exceptionnelle de 500 euros à l'association Trip Normand pour le projet de réfection de la poche n°50 de la SMN,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT